



m'avez chargé quant à l'établissement d'une représentation permanente en Arabie Séoudite.

C'est à Djeddah, capitale administrative et gouvernementale, que j'ai remis la copie de style de mes lettres au Secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères (devenu depuis lors Ambassadeur à Bagdad) en l'absence du Vice-Ministre Youssef Yassine qui se trouvait en mission au Liban. Je rappelle ici pour mémoire que le titulaire du Ministère des Affaires Etrangères est le prince Fayçal, frère de l'actuel souverain, qui se trouve présentement en traitement aux Etats-Unis pour de longs mois estime-t-on.

Il avait été prévu que je présente mes lettres le 30 mai à Ryhad, résidence habituelle du Roi et capitale en titre du pays. La veille, alors que nous nous apprêtions à prendre l'avion pour nous y rendre, le Ministère des Affaires Etrangères m'informa que le Roi descendait à Djeddah et qu'il convenait d'attendre son arrivée.

Dès l'aube du 30 mai, une flottille d'avions déposa effectivement à Djeddah le Roi, deux ou trois douzaines de ses fils, son harem et d'innombrables dignitaires et hauts fonctionnaires. Mes collègues de Djeddah m'ont déclaré que ces déplacements de la Cour "in corpore" sont aussi fréquents qu'inattendus. Tous les avions des lignes régulières sont alors réquisitionnés et les voyageurs, qu'ils soient séoudites ou étrangers, américains y compris, n'ont qu'à attendre - parfois deux ou trois jours - que les horaires soient rétablis.

La présentation de mes lettres - la quatrième cérémonie semblable que j'accomplissais depuis huit mois - a eu lieu le 31 mai à l'heure du soleil couchant qui se marque par midi sur nos montres. Cherchés à l'hôtel par le Commandant en chef de l'armée (uniforme à l'anglaise qui en fait pratiquement le seul dignitaire séoudien vêtu à l'europpéenne) et le Maître des cérémonies, nous nous rendons au Palais en deux voitures sous escorte de motocyclistes qui obligent tous véhicules venant en sens contraire non seulement à s'arrêter mais à descendre sur les bas côtés sablonneux de

la route.

Devant le perron du Palais, inspection d'une compagnie d'honneur vêtue et équipée depuis quelques semaines à l'américaine mais n'ayant pas encore appris à ajuster ses casques d'acier qui démontraient un équilibre aussi chancelant que fantaisiste.

A l'intérieur de l'immense Palais moderne, meublé et décoré par des ensembliers français, air conditionné et garde bédouine à pieds nus dans son costume traditionnel. Ces guerriers bardés de cartouchières, de revolvers, de poignards ciselés et s'appuyant qui sur un sabre recourbé, qui sur une mitrailleuse, sont accroupis, au nombre d'une centaine, de chaque côté de l'interminable salle du trône et se lèvent au fur et à mesure de notre avance vers le Roi. Les lettres ne se présentent pas immédiatement. Après une poignée de mains, le Roi indique un siège à sa droite pour la cérémonie du café, mêlé d'une plante indienne au goût étrange. C'est le moment de l'échange des civilités préliminaires non officielles: voyage, santé, climat, traduites par le Maître des cérémonies accroupi sur le tapis entre le trône et le siège du visiteur. Le Roi a voyagé en Suisse alors qu'il était Prince héritier et semble avoir été surtout frappé par la fraîcheur du climat. Conformément au protocole qui m'avait été fort confusément indiqué à l'entrée même du Palais, je demande après quelques minutes d'être autorisé à présenter mes lettres: chacun se lève, le document est remis et le Roi fait à nouveau signe de se rasseoir comme auparavant pour un second cérémonial de boisson - un jus de fruit - pendant lequel s'échangent les compliments et les voeux officiels. Le Roi exprime sa satisfaction de l'établissement des relations entre la Suisse et son pays et son désir de les voir se développer activement. Je lui réponds par quelques formules d'usage cependant qu'arrive, portée par quatre guerriers armés jusqu'au dents, la pendule neuchâteloise noire et or offerte par le Conseil Fédéral. Le Roi paraît très sensible à cette attention et me prie de transmettre tous ses remerciements au Conseil Fédéral dont je lui avais auparavant présenté les voeux. A ses remerciements, le Roi ajoute

- 4 -

une formule invoquant la protection d'Allah pour le Gouvernement fédéral et la Suisse. La cérémonie, de laquelle le protocole exclut tout entretien de caractère politique, était ainsi terminée après quelque vingt minutes.

Le Roi dont le costume traditionnel paraît allonger encore la stature de plus de deux mètres, est d'une parfaite amabilité naturelle. L'Ambassadeur des Etats-Unis, qui réside à Djeddah depuis cinq ans, m'a décrit l'évolution qu'il a constatée chez lui depuis son accession au trône en 1953. Le Roi avait à ce moment-là 54 ans et sa personnalité - qui n'avait guère pu se développer dans l'ombre trop puissante de son père - s'est depuis lors affirmée de plus en plus. Il est ainsi devenu, entre tous les chefs d'Etat arabes du Moyen Orient, le seul capable d'inspirer quelque respect ou crainte au dictateur égyptien dont l'Attaché militaire en Arabie n'a d'ailleurs pas manqué de comploter contre le Roi.

Deux heures après la présentation de mes lettres, un dîner réunissait au Palais tout le corps diplomatique de Djeddah me permettant de prendre immédiatement un premier contact avec mes collègues.

Les missions diplomatiques accréditées à Djeddah sont, y compris la Suisse, au nombre de vingt-quatre dont douze Ambassades et douze Légations. Les Ambassades installées à Djeddah avec leur chef y résidant sont les suivantes, citées selon l'ordre de présence:

Etats-Unis, Syrie, Pakistan, Afghanistan, Iran, Liban, Espagne, Egypte, Irak, Inde et Maroc.

Les Légations, dans la même situation que les Ambassades précitées, sont celles d'Italie, de Turquie, d'Allemagne occidentale, de Tunisie, de Belgique, d'Indonésie, de Jordanie et du Soudan.

Une Ambassade, celle de Lybie, et trois Légations: Argentine, Grèce et Japon, se trouvent exactement dans la même situation que la nôtre, c'est-à-dire sans aucune installation permanente à Djeddah avec leur titulaire résidant au Caire en qualité d'Ambassadeur.

- 5 -

Il manque à l'énumération précédente les Ambassades de Grande Bretagne et de France vu la rupture des relations entre ces deux pays et l'Arabie Séoudite. Les intérêts britanniques sont représentés à Djeddah par l'Ambassadeur du Pakistan et les intérêts français par le Ministre d'Italie. Ces deux collègues qui m'ont beaucoup questionné sur ma mission semblable au Caire, m'ont déclaré que leur rôle se borne à assurer la sauvegarde des immeubles diplomatiques et consulaires étant donné que les quelques ressortissants britanniques et français que se trouvent en Arabie n'ont pas été internés ni leurs biens séquestrés et qu'ils peuvent vaquer à leurs occupations sans restrictions.

Après quelques recherches difficiles, j'ai pu réunir la totalité des treize compatriotes résidant à Djeddah. A part un directeur d'hôtel et sa femme, une gouvernante d'enfants et un commerçant portant un nom arabe mais possédant la nationalité suisse par sa mère, huit d'entre eux sont attachés comme ingénieur, techniciens et monteurs à la centrale électrique installée par Brown Boveri; le neuvième, momentanément détaché de la Fabrique de locomotives de Winterthur, dirige la première centrale électrique qui fut construite à Djeddah il y a cinq ans avec des machines américaines. A l'exception des deux premiers et du dernier nommés, il s'agit exclusivement de garçons de moins de vingt-cinq ans qui, pour se constituer quelques économies, s'astreignent pendant deux ans, éventuellement quatre ans, à l'existence extraordinairement dure et dénuée de tout agrément quelconque que représente le séjour en Arabie Séoudite pour un étranger. On ne peut qu'admirer la discipline avec laquelle ces jeunes gens se soumettent à toutes les privations que l'intransigeance et le fanatisme de ce royaume Wahabite impose sans distinction à l'étranger comme à ses nationaux: interdiction absolue de tout alcool y compris l'inoffensive bière; nul cinéma ou théâtre; musique prohibée (l'importation de disques est interdite); pas un seul restaurant ou café où l'Européen puisse mettre

les pèdes; enfin, menace permanente du complet arbitraire de la police et des tribunaux religieux qui prononcent sans appel des peines plus sévères encore pour l'étranger que pour l'indigène.

Sur ce dernier point quelques exemples me paraissent nécessaires: un Italien a été invité à l'Ambassade d'Allemagne et rentre sobre chez lui; deux policiers l'interpellent, le conduisent au poste et attestent que son haleine sent l'alcool; arrestation immédiate suivie d'une condamnation à une peine d'emprisonnement de plusieurs semaines et de bastonnade. Pour l'étranger, ces deux peines - toujours prononcées conjointement mais dont seule la première est appliquée immédiatement - sont transformées en expulsion définitive du pays dans les quelques jours qui suivent et sans aucun appel. Procédure identique appliquée au représentant de la Swissair à Dahrhan au début de cette année; sortant à pied de la concession américaine pour rentrer chez lui, ce compatriote est interpellé par son collègue américain de la TWA qui lui offre de le reconduire. Un contrôle policier de route arrête la voiture, fouille et découvre sur le siège arrière une bouteille de gin au trois quarts vide. Arrestation immédiate de l'Américain comme du Suisse, prononcé des peines de prison et de bastonnade suivi d'expulsion pour l'un et l'autre.

Les sondages que j'ai effectués, à la demande de la Swissair, sur ce cas m'ont démontré qu'il eut été tout à fait inutile et malencontreux de demander le retour de ce compatriote en Arabie Séoudite.

Le moindre accident de circulation portant atteinte à l'intégrité corporelle d'un indigène se punit par l'emprisonnement immédiat et les peines dites plus haut transformées en expulsion. C'est ainsi que nos compatriotes de Djeddah m'ont déclaré qu'il préfèrent s'abstenir de conduire une voiture - la seule distraction pourtant qui leur resterait - de crainte des conséquences.

Si j'ai cru devoir m'étendre aussi longuement sur l'arbitraire auquel se trouve exposé l'étranger en Arabie, c'est qu'il y a là un des éléments démontrant la nécessité pour nous d'installer une représentation permanente dans ce pays. Je n'en veux

pour preuve que l'accueil que m'ont réservé nos compatriotes de Djeddah, Ryhad e Dahran et le soulagement qu'a provoqué chez eux l'annonce que j'ai pu leur faire - sur la base du télégramme que vous avez bien voulu me faire parvenir à Djeddah - que telle était votre intention. Deux jours plus tard, le plus âgé des Suisses établis à Djeddah, me déclara que cette nouvelle l'avait décidé à renouveler son contrat avec l'usine électrique qu'il dirige, ce qu'il n'aurait pas songé à faire auparavant.

S'il est vrai que l'Arabie ne constituera, à mon sens, jamais une terre d'établissement permanent pour l'émigration suisse, la nécessité d'assurer la protection des techniciens qui procèdent à l'installation et veillent au fonctionnement des machines Brown Boveri, Sulzer, Oerlikon et Escher-Wyss dans ce pays justifierait à elle seule l'installation d'une mission permanente. Les maisons précitées fourniraient je pense volontiers les chiffres exacts de la valeur des installations réalisées et projetées tant à Djeddah qu'à Ryhad et Dahran qui, selon les données fragmentaires que j'ai pu recueillir, dépassent d'ores et déjà 50 millions de francs.

La prospection du marché et la protection courante de nos intérêts commerciaux en Arabie où sont déjà introduites nos industries horlogère et textile, appellent elles aussi l'installation d'une mission. Celle-ci permettrait également une information politique des plus intéressante dans ce pays qui contient le 42 % - voire beaucoup plus selon certains experts - des pétroles du globe avec tous les appétits et les intrigues des Puissances qui en résultent.

L'entretien d'une mission permanente en Arabie sera toutefois fort coûteux. L'Arabie est en effet l'un des pays les plus chers du monde, si ce n'est le plus cher. Les chiffres permettant de s'en rendre compte alourdiraient par trop ce rapport et font l'objet de notices détaillées à l'intention de la Division des Affaires administratives. Je me bornerai dès lors à citer ici, à titre d'indication, le traitement et le régime que

- 8 -

la Swissair s'est vu obligée d'établir pour son représentant suisse à Dahran, âgé d'une trentaine d'années: appointements mensuels de 4'500 francs, deux mois de vacances chaque année auxquels viennent s'ajouter des "arrêt de travail" (break up) de quinze jours tous les trois mois avec obligation de se rendre dans un climat plus sain, en l'espèce Beyrouth ou la Suisse. Or le climat de Djeddah est pire encore que celui de Dahran.

Ces conditions climatiques qui imposent de longues ou fréquentes vacances annuelles, impliquent que le fonctionnement de la mission ne peut être assuré à moins de deux unités pouvant se remplacer l'une l'autre, en l'espèce un Chargé d'Affaires et un chancelier du grade de Vice-Consul. A ceux-ci s'ajoutent une dactylographe et l'employé de bureau pouvant lire, traduire et dactylographier toute la correspondance locale qui est faite exclusivement en arabe, l'un pouvant, ici aussi, remplacer l'autre. Huissier - garçon de course et gardiens de jour et de nuit (deux à trois) indispensables.

Les bureaux et le logement du personnel exigent un minimum de deux villas - si possible dans la même enceinte si l'on veut éviter de trop gros frais de gardiens - le loyer d'une seule villa modeste s'établissant entre 12 et 15'000.- francs par an. Il est d'autre part exclu que la secrétaire dactylographe réside hors de l'enceinte de la Légation à moins qu'elle ne soit cherchée et reconduite en voiture à son domicile chaque jour sans exception. Mon prochain passage à Berne me permettra de fournir à la Division des Affaires administratives, outre les notices établies, tous renseignements complémentaires.

J'ai également réuni, lors de mon passage à Ryhad, les quinze compatriotes qui s'y trouvent pour le compte des maisons Brown Boveri, Sulzer, Oerlikon et Zschokke. Un ingénieur conseil, M. Groebli, maintient avec beaucoup de tact et d'autorité le moral de cette poignée de compatriotes qui se trouvent dans des conditions d'isolement et de dépaysement pires encore que celles de Djeddah.



A Dahrân quatre jeunes Suisses travaillent dans les agences des compagnies aériennes TWA et KLM. Leurs conditions d'existence sont quelque peu plus favorables du fait du voisinage de la concession américaine de l'Aramco.

La visite étendue que j'ai faite des installations de l'Aramco et les contacts que j'ai eus avec le président et le directeur général de la compagnie pourraient remplir d'autres pages. Celles-ci n'apporteraient cependant pas beaucoup de détails inédits à ce que l'on a déjà souvent lu sur cette considérable entreprise américaine.

A part les Etats-Unis qui - exception faite du pétrole - s'occupent notamment de la construction de routes, du développement agricole de certaines oasis, de l'exploitation du chemin de fer Ryhad - Dahrân et de celle de la compagnie aérienne séoudite qui assure les communications à l'intérieur et avec les pays voisins, seule l'Allemagne, parmi les pays européens, a jusqu'ici cherché à s'introduire activement en Arabie. La Légation d'Allemagne, actuellement dirigée par le jeune Ministre von Richthofen, comprend un Conseiller oriental, deux Attachés commerciaux et un assez nombreux personnel de chancellerie. Une quarantaine de médecins allemands se trouvent en Arabie sur la base de contrats avec le Gouvernement séoudien. Vingt-cinq d'entre eux résident à Taïf, non loin de la Mecque, où ils dirigent un centre de formation sanitaire placé dans le cadre de l'armée. Douze autres médecins sont attachés au grand hôpital que la maison hollandaise Phillips vient d'achever à Ryhad. Les Allemands construisent d'autre part la centrale de télécommunications à Djeddah. D'autres projets allemands, notamment la construction d'une ou deux cimenteries, sont à l'étude.

Alors que les Pays-Bas ne sont pas encore représentés diplomatiquement en Arabie, l'hôpital auquel je viens de faire allusion constitue une intéressante réalisation hollandaise.

Désirant placer ses appareils de tous genres et notamment médicaux, la maison Phillips a accédé à la demande du gouvernement séoudien de prendre la régie de la construction et de l'installation complètes de l'hôpital de Ryhad. Pour ce faire, Phillips s'est adressée aux diverses maisons principalement hollandaises, quelque fois étrangères, intéressées à une telle entreprise. Elle a ainsi construit et équipé l'hôpital depuis la première pierre de fondation jusqu'aux draps de lit et à la dernière cuillère.

Sauf ces quelques réalisations allemandes et hollandaises, je n'en vois guère d'autres dignes d'être signalées.

L'argent qui coule à flot dans cette Arabie où tout reste à faire offre certes des possibilités à notre expansion économique. Il conviendrait toutefois de ne pas se faire trop d'illusions quant à l'importance de ces possibilités. Il faut en effet tenir en compte que dans ce pays dont la population totale n'excède pas cinq millions (en dépit de certaines statistiques surfaites) seules les villes peuvent constituer un marché pour nous. Or celles-ci sont au nombre de quatre: Djeddah avec 300'000 habitants, Ryhad et la Mecque avec chacune à peine 200'000 âmes, Médine avec moins de 100'000 habitants, Dahran et Damman n'étant que des bourgades. Avec optimisme on pourrait admettre que seul un cinquième au maximum des populations indigènes est en mesure de s'intéresser à nos produits. Or cette minorité est d'ores et déjà sollicitée par une concurrence américaine massive à laquelle viennent s'ajouter celles de l'Allemagne, de la Grande Bretagne et des pays voisins: textiles égyptiens et indiens, chaussures et conserves fabriquées en Egypte, par exemple.

Notre horlogerie restera certes sans concurrence; nos textiles et nos produits pharmaceutiques, déjà introduits, pourront développer leur écoulement. A part ces secteurs, je n'entrevois, pour le moment du moins, guère d'autres possibilités que celles, fort intéressantes, des réalisations en cours dans le domaine de la production d'électricité.

- 11 -

Pour juger de l'avenir économique de l'Arabie il convient enfin de tenir compte du facteur politique. La structure politique actuelle du pays peut être considérée comme assez solide. Il y a toutefois lieu de douter qu'elle puisse résister longtemps encore à la rapidité de l'évolution que produit dans les moeurs et les esprits l'extraordinaire afflux de richesse dû au pétrole. Si l'armature monarchique actuelle venait à s'écrouler dans les quatre ou cinq prochaines années, le pays entrerait dans une période de complet chaos étant donné que les bases les plus élémentaires d'une organisation politique moderne font encore complètement défaut en Arabie. La question de savoir combien de temps celle-ci restera "Séoudite" constitue un point d'interrogation assez inquiétant.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

